

# Ville de Mont de Marsan - Budget Primitif 2009

## Note de présentation

**Le budget primitif 2009 de la ville de Mont de Marsan sera de 42 928 941€, dont 34 975 671€ en fonctionnement et donc 7 953 270€ en investissement.**

Dans un souci de clarifier nos comptes, son périmètre a été modifié. Nous avons ainsi créé 3 budgets annexes qui reprennent les écritures comptables d'activités que nous avons isolé du budget principal : restaurant municipal (à compter du 1 avril), régie des fêtes, et rénovation urbaine du quartier nord.

Avant de rentrer dans le détail de ce budget 2009, il est pertinent de rappeler l'état de nos finances pour pouvoir bien mesurer les efforts qui nous sont demandés.

L'audit financier, présenté il y a un peu plus d'un mois, montre, sans malheureusement l'ombre d'un doute, que nous héritons d'une situation extrêmement tendue :

- 1- Si nous maintenons les anciennes pratiques, sans accroître les impôts comme nous nous y sommes engagés, le budget de la ville exploserait dès 2010 avec notamment un endettement qui devient supérieur à 50 années (le seuil d'alerte étant fixé à 15).
- 2- Si nous augmentions les impôts, comme cela était souvent fait précédemment, il faudrait les accroître de 22 % dès 2009 pour nous retrouver tout de même en fin de mandat dans la même situation financière où nous avons trouvé la ville, c'est-à-dire préoccupante !

Si nous voulons sortir durablement de la spirale de dégradation de nos finances et pouvoir ainsi nous projeter enfin vers l'avenir, il nous faut modifier radicalement, structurellement, la façon dont cette ville était gérée. Pour cela nous avons adopté une feuille de route dès notre arrivée et nous la poursuivrons en 2009, pour notre premier budget en année pleine :

- 1- Ne pas augmenter les taux d'imposition
- 2- Limiter la part des dépenses incompressibles
- 3- Accroître notre épargne nette

Passons maintenant aux chiffres, en conservant les habitudes prises en 2008, à savoir que nous nous intéresserons aux recettes puis aux dépenses même si dans les maquettes comptables les dépenses apparaissent en premier. Nous considérons que ce sont les recettes qui doivent commander nos dépenses et non l'inverse !

**Vue d'ensemble du budget : tableau 1**

	Recettes	Dépenses
1. Fonctionnement	34 975 671,00€	34 975 671,00€
2. Investissement	7 953 270,00€	7 953 270,00€
<b>Total du budget</b>	<b>42 928 941,00€</b>	<b>42 928 941,00€</b>

## I. Budget de fonctionnement (tableau 2)

Recettes de fonctionnement	2008	2009	Evolution en %
Atténuations de charges	405 000,00 €	275 000,00 €	-32,10
Produits des services	5 057 400,00 €	4 983 500,00 €	-1,46
Impôts et taxes	19 521 625,00 €	19 685 571,00 €	0,84
Dotations, participations	8 785 980,00 €	8 876 100,00 €	1,03
Autres produits de gestion courante	747 000,00 €	818 500,00 €	9,57
<b>Total des recettes de gestion courante</b>	<b>34 517 005,00 €</b>	<b>34 638 671,00 €</b>	<b>0,35</b>
Produits Financiers	2 000,00 €	2 000,00 €	0,00
Produits exceptionnels	133 776,80 €	15 000,00 €	-88,79
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>34 652 781,80 €</b>	<b>34 655 671,00 €</b>	<b>0,01</b>
Op. d'ordre de transfert entre section	360 172,65 €	320 000,00 €	-11,15
Résultat Reporté	445 026,78 €		
<b>Total des recettes de fonctionnement</b>	<b>35 457 981,23 €</b>	<b>34 975 671,00 €</b>	<b>-1,36</b>

**1.1 Les recettes de fonctionnement:** 5 principaux chapitres pour un montant de 34 975 671€.

Nous avons été extrêmement prudents, comme nous l'avons précisé lors du débat d'orientation budgétaire, car le contexte économique très incertain peut limiter nos recettes.

Premier chapitre : atténuation de produit pour 275 000€ de recettes contre 405 000€ en 2008. C'est la seule fois où nous pouvons nous féliciter d'une baisse des recettes car ce chapitre regroupe les sommes perçues au titre des remboursements des salaires des agents ayant eu des accidents du travail. Plusieurs dossiers ont été soldés en 2008 et dans le même temps le nombre des sinistres a fortement baissé.

Deuxième chapitre : les produits des services, 4 983 500€ en baisse de 1,46%. C'est une baisse en trompe l'œil car une partie des recettes (220 000€) sont reprises par le budget annexe « self Bosquet ». Même si, à périmètre constant, la hausse est de 2,88% [4 983 500 + 220 000 = 5 203 500€ en 2009 par rapport à 5 057 400€ en 2008] nos services ne sauraient se satisfaire de cette situation et ils continuent à être mobilisés pour rechercher de nouvelles recettes.

Troisième chapitre : impôts et taxes pour 19 685 571€, en augmentation de + 0,84%. Les taux d'imposition demeurent inchangés pour la deuxième année consécutive après 7 années de hausse. Nous l'avons dit et nous le répétons, nous ne voulons pas pénaliser le pouvoir d'achat des montoises et des montois en augmentant la pression fiscale pour rattraper les erreurs de gestion passées. D'autant plus que l'audit a montré qu'il ne s'agirait que de repousser nos difficultés sans les résoudre !

Par contre, nous continuerons à demander que l'attribution de compensation versée par la CAM (6 371 471€), montant inchangé depuis 5 années, soit revalorisé pour Mont de Marsan et bien entendu également pour l'ensemble des 18 communes de l'agglomération. Il faut développer la solidarité entre les communes de l'agglomération, d'autant que la santé financière de la CAM est très bonne par rapport à celle des communes la composant. Pour cela, il faut redistribuer une plus grande partie des recettes perçues par la CAM grâce notamment aux impôts des particuliers et des entreprises de Mont de Marsan (soit 9,5 millions d'€ qui rentrent chaque année en recettes pour la CAM).

Quatrième chapitre : dotations et participations pour 8 876 100€, en augmentation de +1,03%. Pour l'essentiel, nous anticipons une hausse de la dotation forfaitaire de la DGF de 1,5 % soit un montant total de 6 631 000€. Par contre, le montant de la DSU perçu de l'Etat reste stable à 740 000€ tout comme ses compensations (858 000€). Cependant nous avons attiré votre attention sur le fait que ces 2 derniers montants seront très probablement orientés à la baisse dès 2010. Il nous faut anticiper cette possibilité.

Cinquième chapitre : autres produits de gestion courante, c'est-à-dire majoritairement les loyers pour 818 500€, soit + 9,57%.

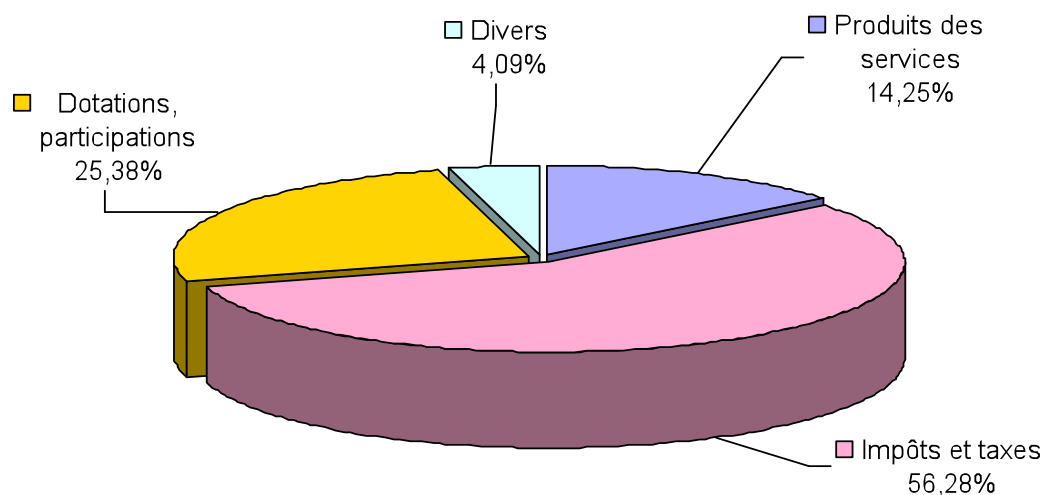
Le total des recettes de gestion courante s'élève donc à 34 638 671€.

A cette somme nous rajoutons 17 000€ de produits financiers et de produits exceptionnels (ces derniers sont en forte baisse compte tenu de la baisse des sinistres en 2008 et de l'effort fait en 2008 pour récupérer les indemnités non encore versées) et **nous obtenons le total des recettes réelles de fonctionnement soit 34 655 671€.**

Nous intégrons alors les travaux en régie (320 000€) pour arriver au **total des recettes de fonctionnement 34 975 671€**, composée pour l'essentiel des impôts et taxes.

Graphique 1 :

## Recettes de fonctionnement



## 1.2 Les dépenses de fonctionnement

C'est à partir de ces 35 millions que nous avons bâti nos dépenses. Comment ? En demandant à nos services, après validation par l'adjoint référent, les besoins estimés pour 2009 et en arbitrant par la suite, pour rester à l'intérieur de l'enveloppe, en fonction de nos priorités politique :

- Le renouvellement urbain
- Les écoles et l'enfance
- L'embellissement de la ville
- Le sport, la culture et l'animation

Tableau 3 :

Dépenses de fonctionnement	2008	2009	Evolution en %
Charges à caractère général	7 934 314,00 €	7 537 940,00 €	-5,00
Charges de personnel et frais assimilés	18 250 000,00 €	18 561 200,00 €	1,71
Atténuations de produits	5 000,00 €	100,00 €	-98,00
Autres charges de gestion courante	4 041 691,00 €	4 345 960,00 €	7,53
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>	<b>30 231 005,00 €</b>	<b>30 445 200,00 €</b>	<b>0,71</b>
Charges Financières	1 350 000,00 €	1 370 000,00 €	1,48
Charges exceptionnelles	549 000,00 €	506 000,00 €	-7,83
Dotations aux provisions	40 000,00 €	20 000,00 €	-50,00
Dépenses imprévues	25 026,78 €	34 471,00 €	37,74
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>	<b>32 195 031,78 €</b>	<b>32 375 671,00 €</b>	<b>0,56</b>
Virement Section Investissement	2 499 000,00 €	1 900 000,00 €	-23,97
Op. d'ordre de transfert entre section	763 949,45 €	700 000,00 €	-8,37
<b>Total des dépenses de fonctionnement</b>	<b>35 457 981,23 €</b>	<b>34 975 671,00 €</b>	<b>-1,36</b>

5 grands chapitres, pour un montant de 32 375 671€, soit + 0,56%. Ici aussi nous avons souhaité être prudents même si nous avons intégrés les effets de nos premières actions correctives et avons tenu compte du ralentissement de l'inflation.

Premier chapitre : charges à caractères général, 7 537 940€, soit - 5,00%.

L'ensemble des services a été sensibilisé à la nécessité de systématiquement mettre en concurrence nos fournisseurs, de ne pas hésiter à relancer les appels d'offre même sur de petits montants, il n'y a pas de petites économies.

Mais les résultats sont là et sur certains marchés nous avons économisé plus de 50% pour les même prestations : 100 000 € sur les assurances, 11 000€ sur les fournitures d'entretien.

De plus de nouvelles habitudes, de nouvelles façons de faire sont en train d'être prises, notamment en utilisant pleinement les nouvelles technologies : affranchissement -21 000€, catalogues et imprimés -16 650€.

Cela contribue, avec le ralentissement de l'inflation (-25 000€ de carburant) à limiter nos dépenses à caractères général, soit - 5% au total.

Deuxième chapitre : charges de personnel et frais assimilés, 18 561 200€. En 2009, nous estimons enfin pouvoir contenir nos charges salariales (+1,71% en 2009, contre +3,5% en 2008 et + 3,9% en 2007). Une de nos principales sources de difficultés provient de la non maîtrise de ce chapitre. L'embauche de 22 agents en 2007, alors qu'aucune nouvelle mission n'a été créée, est à ce titre symptomatique et pèse de tout son poids.

Troisième grand chapitre : autres charges de gestion courante, 4 345 960€.

Pour l'essentiel il s'agit de 3 postes :

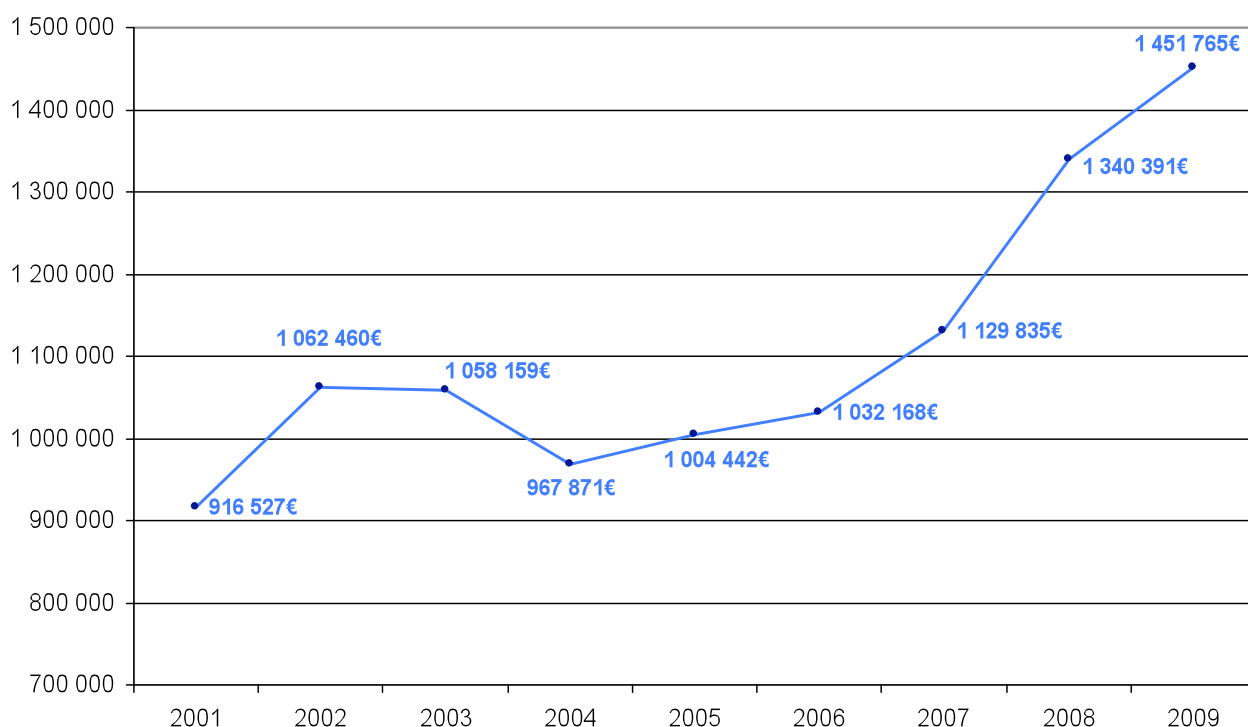
- La subvention pour équilibrer le budget du CCAS : 700 000€.
- Le contingent service incendie : 1 160 000€.
- Les subventions aux associations : 1 451 765€.

Nous maintenons, comme annoncé lors du débat d'orientation budgétaire, l'effort entrepris dès l'année dernière vis-à-vis du monde associatif.

*Tableau 4: Compte 6574 Subventions Associations*

2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
916 527€	1 062 460€	1 058 159€	967 871€	1 004 442€	1 032 168€	1 129 835€	1 340 391€	1 451 765€

## Subventions de 2001 à 2009



Toutefois, contrairement aux habitudes de la ville de Mont de Marsan, nous ne détaillerons pas les subventions par association.

En effet, pour l'instant il n'existe pas d'explications objectives pour la répartition des subventions, et ainsi 2 associations très proches dans leurs activités peuvent avoir des subventions allant du simple au double. (*tableau 5*)

Cette situation d'injustice n'est pas acceptable. Nous allons donc, pendant le premier trimestre 2008, rencontrer les associations par grandes familles et déterminer ensemble des clés de répartition objectives.

Dès lors le montant des subventions ne dépendra plus d'un élu, de circonstances particulières vite oubliées... mais d'un calcul connu de tous ! Bien entendu, les masses actuelles entre famille seront maintenues à savoir 1 105 325€ pour le sport, 80 980€ pour la solidarité, 214 455€ pour la culture pour citer les principales familles.

**Au total, les dépenses de gestion courante s'élèvent donc à 30 445 200€.**

A cette somme nous rajoutons deux autres grands chapitres pour obtenir les dépenses réelles de fonctionnement.

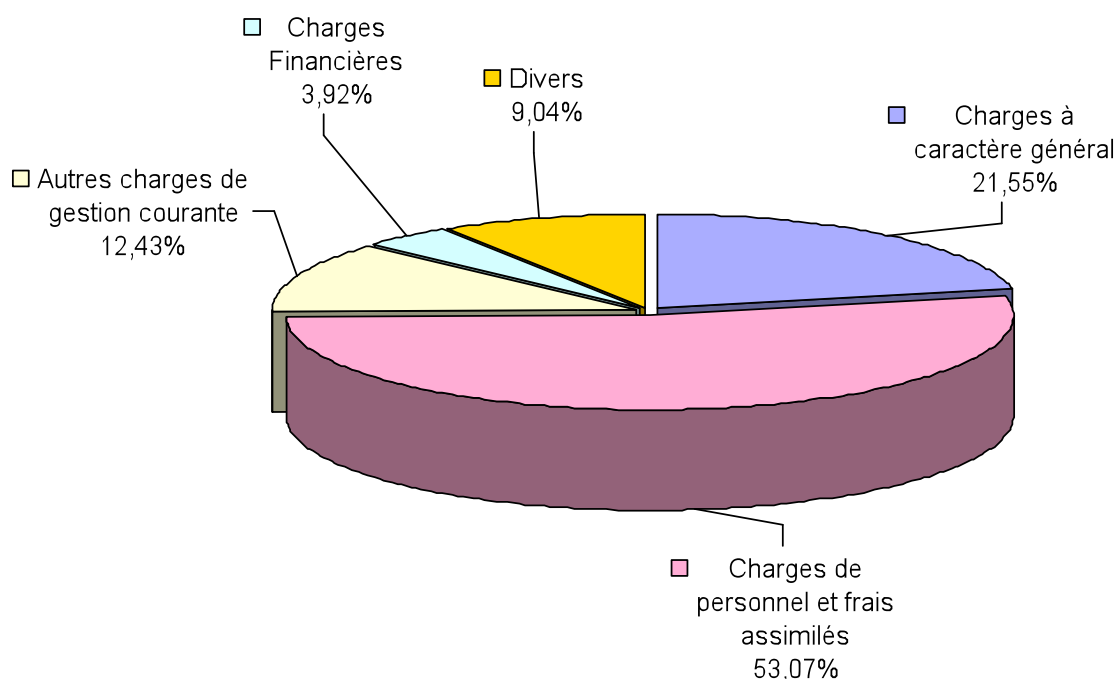
Premier chapitre : les charges financières, c'est-à-dire, les intérêts pour 1 370 000€ soit + 1,48%. Même si en 2008 le montant de la dette a crû, nous avons contenu ces charges financières grâce à une gestion active de la dette qui nous a permis de réduire notre taux d'intérêt moyen : 4,2% au 30 juin 2008 et 3,73% actuellement (21 contrat sur 46 en taux fixes).

Deuxième chapitre : les charges exceptionnelles pour 506 000€. Pour l'essentiel, il s'agit de la subvention pour équilibrer le budget du parking du Midou : 445 000€.

Nous arrivons donc à des dépenses réelles de fonctionnement qui s'élèvent à 32 375 671€. La différence par rapport aux recettes (34 975 671€) est prélevée au profit de la section d'investissement : 2,6 millions d'€. **Nous obtenons alors le total des dépenses de fonctionnement 35 975 671€** qui pour plus de la moitié est consacré aux charges de personnel.

Tableau 6 :

## Dépenses de fonctionnement

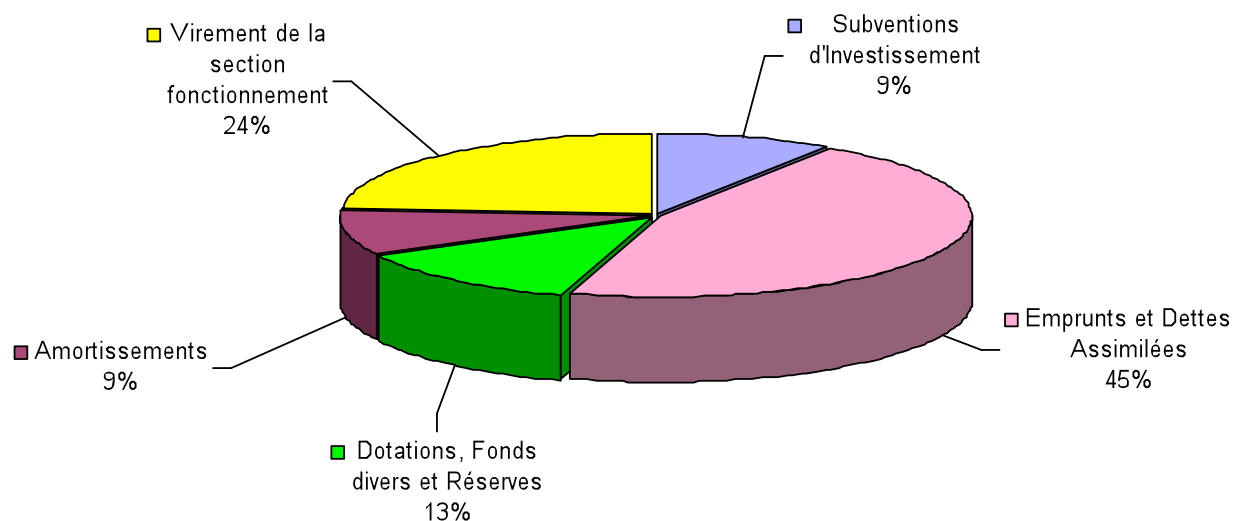


## II. BUDGET D'INVESTISSEMENT

1. Recettes d'investissement : (tableau 7) 3 principaux chapitres pour un montant de 7 953 270€.

Recettes d'Investissement (en €)	2008	2009	Evolution en %
Subventions d'Investissement	380 000,00	733 000,00	92,89
Emprunts et Dettes Assimilées	3 305 000,00	3 615 270,00	9,39
<b>Total des recettes d'Equipement</b>	<b>3 685 000,00</b>	<b>4 348 270,00</b>	<b>18,00</b>
Dotations, Fonds divers et Réserves	890 000,00	1 000 000,00	12,36
Autres immobilisations financières	57 000,00	5 000,00	-91,23
<b>Total des recettes financières</b>	<b>947 000,00</b>	<b>1 005 000,00</b>	<b>6,12</b>
<b>Total des recettes réelles</b>	<b>4 632 000,00</b>	<b>5 353 270,00</b>	<b>15,57</b>
Amortissements	720 000,00	700 000,00	-2,78
Virement de la section fonctionnement	2 900 000,00	1 900 000,00	-34,48
<b>Total des opérations d'ordre d'Investissement</b>	<b>3 620 000,00</b>	<b>2 600 000,00</b>	<b>-28,18</b>
<b>Total des recettes d'Investissement de l'exercice</b>	<b>8 252 000,00</b>	<b>7 953 270,00</b>	<b>-3,62</b>

### Recettes d'investissement



Premier chapitre : subventions d'investissement pour 733 000€ composé des subventions pour les travaux du stade G. Boniface et des amendes de police (280 k€).

Deuxième chapitre : une prévision de 3 615 270€ en emprunts.

**Nous obtenons un total de 4 348 270€ en recettes d'équipement** auxquels nous rajoutons le chapitre « dotation, fonds divers et réserves » 1 million d'€ (800 k€ de FCTVA et

200 k€ de taxe local d'équipement) pour arriver à **un total de recettes réelles de 5 353 270€.**

Si on additionne les virements de la section de fonctionnement 2,6 millions nous sommes à **7 953 270 € de recettes d'investissement cumulées.**

Ces recettes vont être utilisées pour rembourser nos emprunts et pour investir dans notre ville.

## 2. Dépenses d'investissement (tableau 8)

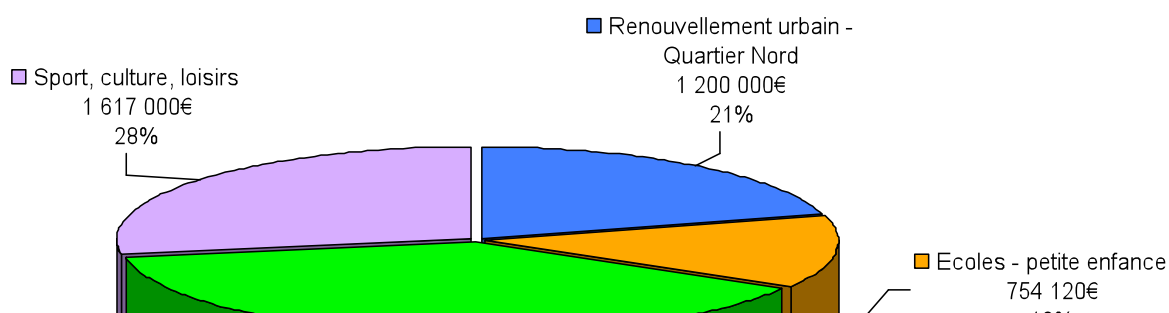
Dépenses d'Investissement (en €)	2008	2009	Evolution en %
Immobilisations incorporelles	23 000,00	486 800,00	2 016,52
Subventions d'Equipement Versées	200 000,00	1 200 000,00	500,00
Immobilisations corporelles	672 000,00	565 970,00	-15,78
Immobilisations en cours	3 905 000,00	1 525 500,00	-60,93
Opérations : Stade Guy Boniface (101) Voirie Urbanisme (103) Berges (104)		1 400 000,00 575 000,00 100 000,00	100,00
<b>Total des Dépenses d'Equipement</b>	<b>4 800 000,00</b>	<b>5 853 270,00</b>	<b>21,94</b>
Subventions d'Investissement	65 000,00	0,00	-100,00
Emprunts et Dettes Assimilées	3 032 000,00	1 775 000,00	-41,46
Autres Immobilisations Financières	5 000,00	5 000,00	0,00
<b>Total de Dépenses Financières</b>	<b>3 102 000,00</b>	<b>1 780 000,00</b>	<b>-42,62</b>
<b>Total des Dépenses Réelles</b>	<b>7 902 000,00</b>	<b>7 633 270,00</b>	<b>-3,40</b>
Travaux en Régie	350 000,00	320 000,00	-8,57

Remboursement d'emprunt : 1 775 000 €

Investissements : 5 853 270 € qui se décomposent en 4 grands axes.

- 1- Renouvellement urbain quartier nord
- 2- Ecoles – petit enfance
- 3- Embellissement de la ville
- 4- Sport, culture et loisirs

## Investissements 2009





# Budget 2009 - Investissements

Axe	Thèmes	Total 2009	Description des Opérations	2009
Renouvellement urbain Quartier Nord	ANRU	1 200 000 €	Désenclavement du quartier	644 900
			Acquisitions foncières	369 800
			Pôle petite enfance	67 704
			Accompagnement social du quartier	30 000
			Divers	87 596
	<b>Total</b>			<b>1 200 000</b>
Ecoles - petite enfance	Enfance - Ecoles	754 120 €	Aménagement écoles 1er degré	500 000
			Frais d'études - aménagement écoles	50 000
			Aire de jeux - Parc de Nahuques	150 000
			Achat de mobilier scolaire et informatisation	50 120
			Divers achats Centre de loisirs	4 000
	<b>Total</b>			<b>754 120</b>
Embellissement de la ville	Cadre de vie	1 154 650 €	Acquisition matériel	464 650
			Aménagement bâtiments communaux	320 000
			Travaux de signalisation	160 000
			Mobiliers urbains	80 000
			Ravalement de façade	70 000
			Ravalement de façade - Midou	60 000
	Voirie	455 000 €	<b>Opération Martyrs de la Résistance</b>	<b>350 000</b>
			Liaison Gare-Manot Eclairage public	100 000
			Alignements	5 000
	Environnement - Développement durable	352 500 €	<b>Diagnostic thermique &amp; énergétique</b>	<b>100 000</b>
			Opération Parc de Nahuques	79 000
			Aménagement Espaces verts	63 500
			Intégration paysagère conteneurs	10 000
	Urbanisme - Foncier	110 000 €	<b>Opération berges</b>	<b>100 000</b>
			Etude PLU	100 000
Enveloppe Conseils de quartier	150 000 €	Architecte conseil (vacation)	10 000	
		Conseils de quartier	<b>150 000</b>	
Handicap	60 000 €	Diagnostic accessibilité	60 000	
	<b>Total</b>			<b>2 282 150</b>
Sport, culture, loisirs	Opération Stade Guy Boniface	1 310 000 €	<b>Travaux Stade Guy Boniface</b>	<b>1 310 000</b>
	Equipement sportifs - mise à niveau	239 000 €	Codibois: Local haltérophilie	90 000
			<b>Plan de gestion golf Saint Avit</b>	<b>50 000</b>
			Conformité des salles	50 000
			Achats de matériels	24 000
	Culture	68 000 €	Réfection court tennis la Hiroire	25 000
			Achats de matériels	28 000
		Aménagement Espace F. Mitterrand	40 000	
	<b>Total</b>			<b>1 617 000</b>

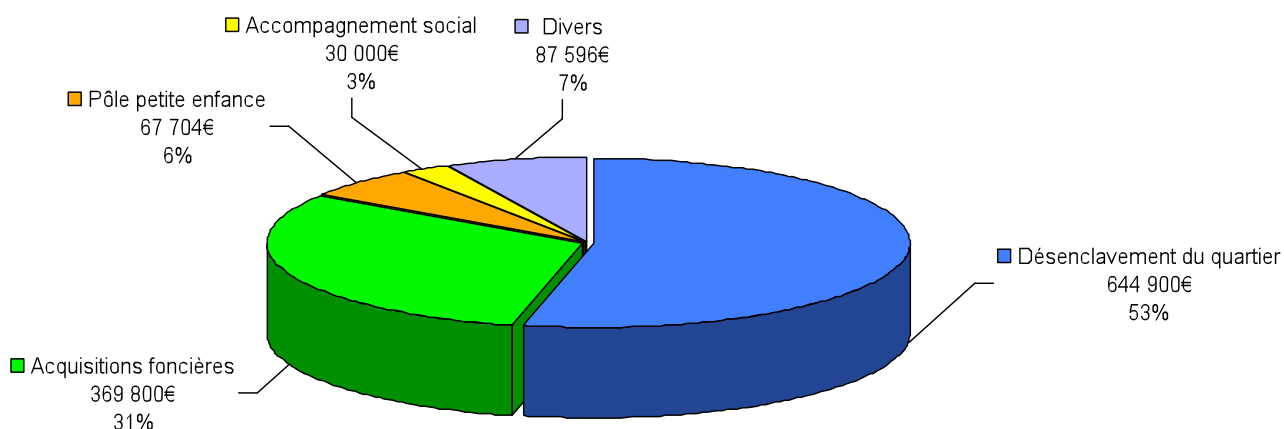
## I. Renouvellement urbain – 1 200 000€ : Le quartier Nord en pointe

La ville de Mont de Marsan est engagée avec ses différents partenaires dans le projet de rénovation du quartier Nord. Au total, la commune sera impliquée à hauteur de 7 millions d'euros et aura la chance de conduire ce programme qui changera le visage de la ville vis-à-vis de l'extérieur et vis-à-vis des Montois eux-mêmes. 2009 sera l'année des premières grandes réalisations et des premiers investissements lourds.

Nous prévoyons ainsi une enveloppe de 1 200 000€, pour un montant d'investissements total prévisionnel de 1 965 000€ réparti comme suit :

- **Continuer l'accompagnement social** de manière générale sur le quartier (58 000€ en 2009) : MOUS Gens du voyage (40 000€ en 2009), initiatives éducatives avec l'école du Peyrouat, fonctionnement du point INFO, information et concertation sur le projet (6 000€ en 2009), poursuite du GUP...
- **Réalisation du pôle petite enfance** (564 200€ en 2009) :
  - 1<sup>ère</sup> partie des travaux pour 300 000€ en 2009
  - Poursuite des démolitions : pataugeoire et passerelle (94 000€), école Argenté (60 000€)
  - Etudes techniques (programmation, études de sol, diagnostic énergie) pour 41 200€
  - Mise à disposition de foncier, rationalisation du pôle petite enfance, regroupement des services (point info famille, Relais Assistantes Maternelles et crèche câlin-câline), acquisition des terrains...
- **Poursuite des acquisitions foncières** (369 800€) :
  - préparation de l'opération îlot Rozanoff pour 205 000€ en 2009 (production dans 5 ans de 85 logements **en accession à la propriété**)
  - acquisition des terrains pour terminer la maîtrise foncière sur la **ZAC** (164 800€ en 2009).
- **Désenclavement du quartier Nord** (915 800€) :
  - aménagement de la rue Pierre BENOIT (315 000€ en 2009),
  - délégation de maîtrise d'ouvrage voie Nord (294 000€ en 2009),
  - aménagement de la ZAC Rozanoff (306 800€ en 2009)

## Renouvellement urbain - Quartier Nord



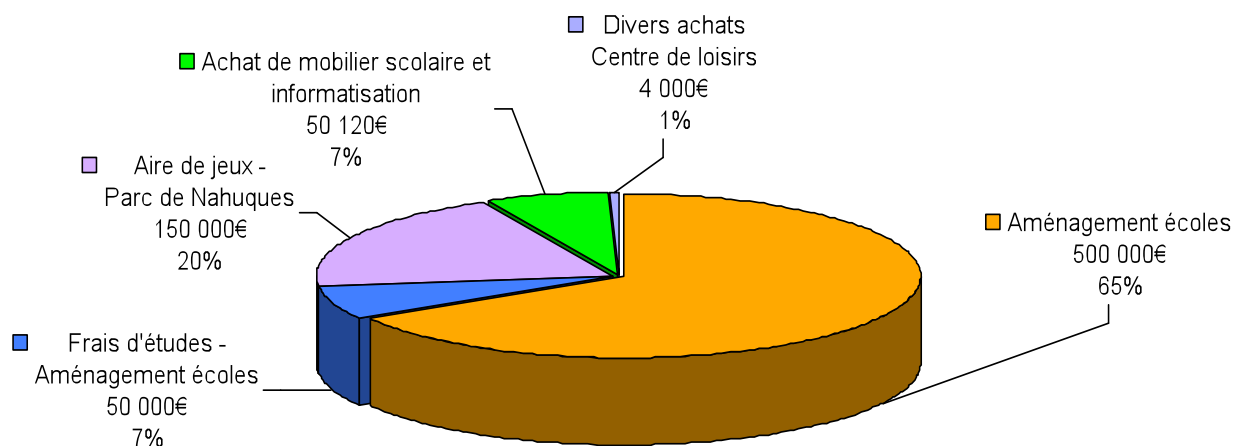
## II. Enfance / Ecoles – 764 120 € : Mieux apprendre pour mieux grandir

Les investissements en direction des écoles seront **pour la deuxième année consécutive fortement augmentés** et une enveloppe conséquente sera donc consacrée à leur entretien et à des études en vue de réhabilitations futures.

Au-delà des **610 120€ d'investissements** inscrits au budget, d'autres opérations sont prévues à destination de nos enfants.

- Aménagement des écoles : 550 000€
  - **500 000€ d'aménagements dans les écoles** du 1<sup>er</sup> degré seront prévus pour réaliser des travaux de sécurité, de conformité et d'amélioration des conditions d'enseignement.
  - Parmi nos écoles, celle de Saint-Médard est peut-être celle qui mérite la réflexion la plus urgente quant à son avenir. Les hypothèses d'une réhabilitation ou d'une construction nouvelle doivent être étudiées très sérieusement afin de pouvoir lancer des investissements rapidement. **50 000€ de frais d'études** seront ainsi prévus en 2009.
- Achat de mobilier scolaire et informatisation : 50 120€
  - 20 000€ seront affectés à l'**achat de mobilier scolaire** (tables, chaises, bureaux, armoires, tableaux, mobilier salles de restauration...).
  - La poursuite de l'**informatisation de nos écoles** nous conduira à l'acquisition d'ordinateurs pour le cycle 2 (1<sup>ère</sup> tranche CP) dans 23 classes, à raison de 3 ordinateurs par salle de classe. Cela représentera un investissement de 30 120€.
- Petite enfance : 154 000€
  - 150 000€ d'investissements sont prévus pour l'**aire de jeux de Nahuques**.
  - Les **centres de loisirs** feront également des acquisitions diverses (tables, chaises...) pour 2 500€ à Nahuques, et 1 500€ à Lacaze.

## Ecoles - petite enfance



### III. Embellissement de la ville – 2 282 150€ : Un nouveau visage de Mont de Marsan

Notre ambition est de rendre notre ville plus belle et d'offrir à tous les Montois un cadre de vie attractif, agréable, adapté aux différentes contraintes du 21<sup>ème</sup> siècle.

#### 1. Cadre de vie – 1 154 650€ : Prendre soin de notre patrimoine

Le cadre de vie tel que nous l'entendons ici consiste à travailler à un meilleur aspect de nos rues et de leurs alentours, de nos bâtiments et de notre patrimoine municipal.

Comme chaque année, des investissements importants sont nécessaires pour entretenir le patrimoine municipal. Cela passe par des travaux de réhabilitation ou d'entretien mais aussi par des achats du matériel nécessaire au travail quotidien des équipes municipales.

Les services municipaux ont également constamment besoin de renouveler à et d'adapter leur matériel aux besoins de la population.

- *Acquisition de matériel : 464 650 €*

Nous prévoyons ainsi pour 2009 des acquisitions de matériel de transport, à savoir 130 000€ de **renouvellement de véhicules**, et 12 000€ pour l'achat d'une tondeuse.

Le service population de l'Hôtel de ville, qui reçoit par définition beaucoup de public fera l'objet d'investissements particuliers puisque 30 000€ sont inscrits pour un projet de nouvel aménagement des locaux afin de **mieux accueillir les Montois**. En 2009, sera lancé en parallèle un projet de numérisation des actes et logiciels associés pour un montant de 46 000€. Ce projet permettra également de **rendre plus rapides et plus simples les démarches administratives** des Montois.

Dans la même volonté de faciliter les liens entre les Montois et leur Mairie, un **nouveau site internet de la ville** sera réalisé en 2009, et sera financé par 40 000€ inscrits à ce budget.

De nombreuses acquisitions d'autres matériels pour les services municipaux seront également nécessaires, à savoir 80 000€ pour le Parc Technique, 43 000€ pour le service des espaces verts, 40 800€ de matériel informatique divers pour les différents services, 17 000€ pour le service restauration (changement d'une marmite et d'une parmentière aux cuisines centrales, divers petits matériels), pour le service des affaires générales (aspirateur, four micro-onde, tables pliantes, chaises coque, générateur vapeur...), 3 100€ pour la police municipale (radios, chargeurs ...).

- *Aménagement bâtiments communaux : 320 000 €*

L'entretien et l'aménagement des bâtiments communaux consisteront en 2009 en des **travaux de conformité** des bâtiments pour 220 000€, en la **remise en état des logements** communaux 30 000€, et 20 000€ sont prévus pour des travaux à l'intérieur de l'Hôtel de ville. Le marché Saint Roch connaîtra enfin des aménagements pour 60 000€

- *Travaux de signalisation : 160 000 €*

Il y aura enfin 160 000€ de travaux de signalisation, soit 90 000€ de conformité des feux de signalisation tricolore, 50 000€ de jalonnement, et 20 000€ de matériel de stationnement (30 horodateurs sur 3 ans).

- *Ravalement de façades : 130 000€*

Nous lancerons ainsi en 2009 un programme de **ravalements de façades en centre-ville**, là où justement leur mauvais état impacte le plus sur notre cadre de vie. Il s'agira d'inciter les propriétaires des bâtiments à effectuer ces travaux de ravalement, en prévoyant notamment 50 000€ de subventions et 20 000€ pour le suivi des ravalements de façade.

L'immeuble de la résidence du Midou, qui appartient pour partie à la ville, fera également l'objet d'un ravalement façade pour 60 000€.

- *Mobilier urbain : 80 000€*

Un effort financier 80 000€ sur également produit pour doter nos rues de mobiliers urbains de qualité.

## **2. Voirie – 455 000 € : Un important retard à rattraper**

Mont de Marsan souffre incontestablement d'un **retard important au niveau de sa voirie**, qui apparaît très dégradée et mal adaptée aux modes de circulation doux.

Nous avons fait le choix de travailler en **priorité sur les axes structurants** de circulation que sont les entrées de ville, et qui sont peut être actuellement les plus mauvais vecteurs de promotion de notre commune.

En 2009, nous engagerons une grande opération sur l'**avenue des Martyrs de la Résistance**, avec un espace public totalement repensé et réhabilité. Comme à chaque fois qu'une voirie sera refaite, nous nous attacherons à procéder à l'enfouissement des réseaux afin d'améliorer sensiblement notre paysage urbain. **350 000€** sont ainsi prévus pour l'opération Martyrs de la Résistance, à savoir 100 000€ pour lancer un concours d'aménagement, et 250 000€ d'enfouissement de réseaux.

Au niveau de la **liaison Manot-Gare**, dont l'opération devrait être lancée par la Communauté d'Agglomération, la ville s'engagera à hauteur de 100 000€ d'investissement sur le réseau d'**éclairage public de l'avenue**.

Ces crédits s'ajouteront bien sûr à l'enveloppe de 882 300€ que la CAM affectera aux travaux de voirie sur la commune de Mont de Marsan.

## **3. Environnement / Développement durable – 352 500 € :**

Le projet phare sera bien sûr l'**aménagement des Berges de nos 3 rivières**, pour lequel nous lancerons les études avec une enveloppe de 100 000€. L'année 2009 sera celle du financement des études et des concours pour arriver à formaliser et à visionner le futur aménagement que nous réaliserons au cours des années suivantes.

En 2009, nous lancerons également le **diagnostic thermique et énergétique** des bâtiments municipaux et de l'éclairage public sur la ville. Nous avons prévu à cet effet une enveloppe de 100 000€.

D'autres opérations en rapport avec notre environnement seront financées, comme l'opération au **Parc de Nahuques** pour 79 000€. Cette somme sera répartie entre des travaux sur le réseau forain (2<sup>ème</sup> tranche) pour 45 000€, des travaux sur les espaces verts pour 30 000€, et l'achat d'animaux pour 4 000€.

Sur l'ensemble de la ville, les **aménagement sur les espaces verts** représenteront un investissement de 63 500€. 40 000€ aux arènes, 15 500€ pour le fleurissement aérien de l'avenue du Maréchal Juin, 4 000€ de signalétique au Parc Jean Rameau, 4 000€ pour le parking du foyer des jeunes travailleurs.

Enfin, la propreté urbaine ayant été en 2008 un de nos sujets de réflexion et d'action prioritaire, nous avons pu améliorer sensiblement le problème des ordures déposés en cœur de ville. Pour cela, nous avons notamment prévu la mise à disposition des commerçants de conteneurs spécifique. Il convient donc d'investir 10 000€ au titre de l'**intégration paysagère** de ces conteneurs.

#### 4. Urbanisme / Foncier – 110 000 € : Penser la ville de demain

Le renouvellement urbain de Mont de Marsan, et son visage dans le futur, passe par la **mise en place d'un PLU** (Plan Local d'Urbanisme), dont les études seront financées en 2009 à hauteur de 100 000€. La ville sera par ailleurs régulièrement assistée à cet effet pour un architecte conseil qui effectuera des vacations pour un montant de 10 000€ en 2009.

#### 5. Enveloppe Conseils de quartier – 150 000 € : Mieux vivre son quartier

Les 9 Conseils de quartier que nous avons mis en place seront également des acteurs très importants de notre voirie, et de notre cadre de vie en général.

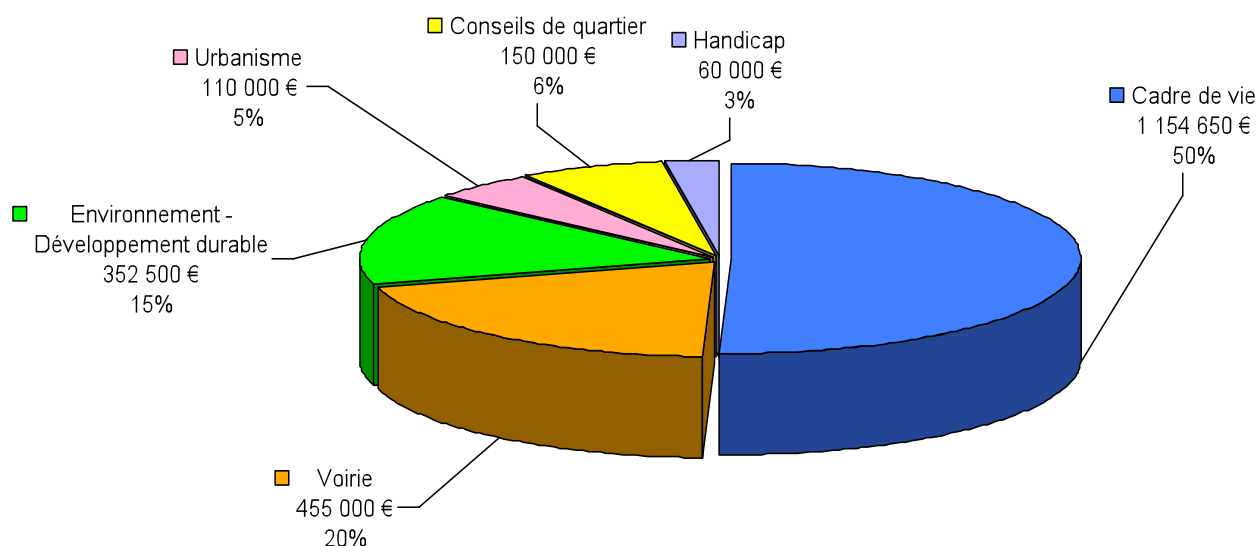
Avec l'enveloppe budgétaire de 150 000€ en investissement qui est mise à leur disposition, ils réaliseront des **travaux de proximité** dans nos rues et nos espaces publics.

#### 6. Handicap – 60 000 € : Une ville accessible pour tous

Le 24 octobre 2008, la ville de Mont de Marsan a signé la charte ville/handicap afin de garantir aux personnes handicapées leur place dans la cité. Cette charte sera mise en œuvre par un comité de suivi et une médiatrice ville/handicap, ce qui fait de Mont de Marsan une ville pionnière en la matière.

En 2009, un diagnostic accessibilité de tous les bâtiments municipaux sera financé pour 60 000€.

## Embellissement de la ville



## IV. Sport, culture, loisirs – 1 567 000€ : Investir pour l'avenir

Ville sportive, avec ses 7 000 licenciés, ville de la culture, avec ses sculpteurs célèbres, ses musées, son festival Flamenco sa richesse associative et son identité si forte, Mont de Marsan doit se doter d'infrastructures **à la hauteur de ses atouts et de son ambition.**

### 1. Culture – 68 000 € : Une année de transition

2009 marquera pour la culture une année de transition : avec la fin des travaux du théâtre municipal, nous saisissons la chance de reprendre possession de nos théâtres.

Nous pourrions ainsi mettre en place une véritable programmation culturelle. Cela passera par des **moyens humains supplémentaires**, mais aussi par des moyens matériels.

Dans les musées, nous affecterons 17 000€ à la **restauration d'œuvres** (C.Malfray, les fiançailles, plâtre B.Martinie, ensemble de dessins...), et 5 000€ à l'achat de mobiliers.

Les sommes de 5 000€ et de 1 000€ seront afin respectivement affectées au renouvellement de l'enveloppe annuelle des **instruments pour l'école de musique**, et à l'achat de petits matériels pour le service culturel.

L'Espace François Mitterrand sera ainsi doté de **matériel scénique** (son, lumière...) à hauteur de 40 000€ afin de garantir un meilleur accueil aux spectacles que nous recevons.

### 2. Opération Stade Guy Boniface – 1 310 000 € : Un équipement indispensable

En 2008, nous avons réalisé les travaux de mise aux normes et de mise en conformité des tribunes du Stade Guy Boniface, qui dataient de 1963. Nous avons également aménagé des loges pour permettre au Stade Montois Rugby professionnel d'accueillir des partenaires. Ces loges pourront également servir lors des différentes manifestations que seront amenées à être organisées au stade Guy Boniface.

En 2009, nous lancerons la **2<sup>ème</sup> phase de la rénovation du stade Guy Boniface** avec les travaux sur toute la partie vestiaires du stade. Cette opération entraînera le déménagement nécessaire de l'haltérophilie dans un nouveau local adapté. L'athlétisme en revanche se verra toujours réserver un espace dans le futur aménagement des vestiaires.

L'ensemble de ces opérations sera financé par une enveloppe municipale de 1 400 000€.

### 3. Equipement sportifs / mise à niveau – 239 000 € : moderniser nos équipements

D'autres aménagements importants seront menés en 2009 :

- 92 000€ pour le déménagement de l'haltérophilie du stade Guy Boniface dans un local adapté.
- 25 000€ sont ainsi prévus pour effectuer la **réfection d'un court tennis de la Hiroire**. Très dégradé et inutilisable à ce jour, ce court de tennis sera en totalité rénové afin de le rendre opérationnel.
- 50 000€ sont affectés au plan de gestion du golf, qui consiste en un **reboisement tout le long du parcours du golf** dans le cadre d'un contrat passé sur 5 ans avec l'Office National des Forêts.

- 50 000€ seront consacrés à des **travaux de conformité** dans les salles de sports selon les besoins de l'année.
- Enfin des investissements seront effectués à hauteur de 24 00€ rénovation de tout le **système informatique de l'entrée de la piscine**, et des demandes diverses pour les équipements sportifs (abris joueurs...).

## Sport, culture, loisirs

